

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 278

29 mars 2005

SOMMAIRE

ACM International Technology Fund, Sicav, Luxembourg	13320	Credit Suisse Multifund Management Company S.A., Luxembourg	13327
Agence Immobilière Forum, S.à r.l., Bertrange	13321	Credit Suisse Portfolio Fund Management Company S.A., Luxembourg	13340
Also Enervit International S.A., Luxembourg	13328	Credit Suisse Prime Select Trust Advisory Company S.A., Luxembourg	13330
Arts et Nature, S.à r.l., Leudelange	13326	Credit Suisse Prime Select Trust (Lux) Sicav, Luxembourg	13331
Auchan Luxembourg S.A., Luxembourg	13340	CS Advantage (Lux), Luxembourg	13338
Bank Hofmann Technical Strategies, Sicav, Luxembourg	13318	CS Private Universe Management Company S.A., Luxembourg	13339
Barclays Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	13318	Cubinvest S.A., Luxembourg	13325
BISF, S.à r.l., Bertrange	13299	Daco S.A., Luxembourg	13317
Bruck & Weckerle Architekten, S.à r.l., Luxembourg	13322	Daco S.à r.l., Luxembourg	13317
C-Quadrat Pro Fund, Sicav, Luxembourg	13318	Deutsche Haussmann, S.à r.l., Luxembourg	13303
Celange, S.à r.l., Luxembourg	13328	Dolvifra Holding S.A., Luxembourg	13323
Chemifim International S.A., Luxembourg	13336	Dynamic Finance S.A., Luxembourg	13337
Chronos S.A.H., Luxembourg	13331	E.R.I. S.A., Luxembourg	13338
Chronos S.A.H., Luxembourg	13343	(Les) Editions Saphir S.A., Luxembourg	13338
Comte d'Irumberry de Salaberry Société Générale S.A., Luxembourg	13318	Eflux S.A., Luxembourg	13327
Comte d'Irumberry de Salaberry Société Générale S.A., Luxembourg	13319	Equal-Plus S.A., Luxembourg	13323
Credit Suisse Alternative Strategies Trust Advisory Company, Luxembourg	13329	Euro Mall Ventures, S.à r.l., Luxembourg	13324
Credit Suisse Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	13337	Ficino S.A., Luxembourg	13320
Credit Suisse Equity Fund Management Company S.A., Luxembourg	13337	Fideuram Gestions S.A., Luxembourg	13321
Credit Suisse Euro Bond Express Management Company S.A., Luxembourg	13336	Finmetal International, S.à r.l., Luxembourg	13335
Credit Suisse Fund Management Company S.A., Luxembourg	13335	First Shurgard Finance, S.à r.l., Luxembourg	13319
Credit Suisse Indexmatch Management Company S.A., Luxembourg	13334	Flator Finance S.A.H., Luxembourg	13340
Credit Suisse Microfinance Management Company S.A., Luxembourg	13334	Flener, S.à r.l., Bascharage	13323
Credit Suisse Money Market Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	13333	Floral Investments Holding S.A., Luxembourg	13325
Credit Suisse Money Plus Fund Management Company S.A., Luxembourg	13333	Floral Investments Holding S.A., Luxembourg	13333
		Formation, Analyses et Recherches S.A., Luxembourg	13323
		G.&Mana, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	13314
		GE Fanuc Automation CNC Europe S.A., Echternach	13344
		GE Fanuc Automation Solutions Europe S.A., Echternach	13344
		Gerüstbau Trappen, S.à r.l., Grevenmacher	13322
		Giroma S.C.I., Howald	13326
		Headline Passe-Partout, S.à r.l., Luxembourg	13344

HT Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	13336	bourg	13339
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg S.A., Luxembourg	13330	Notabene S.A., Esch-sur-Alzette	13317
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg S.A., Luxembourg	13330	Nouspelter Buurgbrenner, A.s.b.l., Keispelt	13299
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg S.A., Luxembourg	13330	Nuvola S.A., Dudelange	13327
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg S.A., Luxembourg	13330	Oyster, Sicav, Luxembourg	13314
Ikano Advisors (Luxembourg) S.A. Holding, Luxembourg	13328	Papeterie Stroosbuerger Stroos, S.à r.l., Luxembourg	13315
Ikano Capital S.A., Luxembourg	13325	Pelzer Luxembourg S.A., Rodange	13339
INT-K International, S.à r.l., Luxembourg	13327	PGP S.A., Wasserbillig	13322
International Securities Fund New Economy S.A., Sicaf, Luxembourg	13317	Pierres S.A., Luxembourg	13329
Invermar S.A., Luxembourg	13332	Polymed Holding S.A., Luxembourg	13335
Invesco GT Management S.A., Luxembourg	13333	Polyplast International S.A., Mondernange	13314
ISPA S.A., International Spare Parts, Wasserbillig	13337	Ponte Carlo International Soparfi S.A., Luxembourg	13329
Isalp S.A.H., Luxembourg	13332	Prebon Yamane (Luxembourg) S.A., Luxembourg	13319
Italian Language School (I.L.S.) S.A., Luxembourg	13324	Pro Clean, S.à r.l., Luxembourg	13317
Ixina International S.A., Esch-sur-Alzette	13326	Progroupe, S.à r.l., Luxembourg	13321
JML Ingénieur Concept S.A., Luxembourg	13339	Protel S.A., Luxembourg	13328
KBC Districlick, Sicav, Luxembourg	13316	Ravara S.A., Luxembourg	13331
Kenny S.A., Luxembourg	13324	Ravara S.A., Luxembourg	13334
Koffer Holding S.A., Luxembourg	13329	Rigil S.A., Luxembourg	13302
Komed Home Care S.A., Wasserbillig	13321	RM International S.A., Luxembourg	13298
Kronospan Door Holdings, S.à r.l., Sanem	13318	Roca Investment, S.à r.l., Luxembourg	13310
Lombard Odier Darier Hentsch Selective, Sicav, Luxembourg	13321	Sachem Investment S.A., Luxembourg	13319
Lux-Investigations, S.à r.l., Mamer	13322	Secam S.A., Luxembourg	13341
Malaco Investments S.A., Bereldange	13320	Secure It S.A., Luxembourg	13326
Mebaulux S.A., Howald	13322	Services A-Z, S.à r.l., Pétange	13340
Menuiserie Herrig, S.à r.l., Soleuvre	13325	Sino Invest Company S.A., Luxembourg	13323
Minotaurus Finance S.A.H., Luxembourg	13331	Stargon S.A., Luxembourg	13324
Mo.Co.Po Luxembourg S.A., Luxembourg	13308	(Les) Taillades, S.à r.l., Steinsel	13316
Motorbike Trading Luxembourg GmbH, Luxembourg	13322	(Les) Taillades, S.à r.l., Steinsel	13316
Motorcycle Investments, S.à r.l., Luxembourg	13301	TE/WE S.à r.l., Esch-sur-Alzette	13315
Mowo Plan Project, S.à r.l., Bereldange	13320	Toucanair S.A., Luxembourg	13320
Multi Finance S.A., Luxembourg	13319	Valtipart Holding S.A., Luxembourg	13332
MultiConcept Fund Management S.A., Luxembourg	13319	Vlinder Invest S.A., Luxembourg	13302
		XMT CH Management Company S.A., Luxembourg	13338
		Zitol Holding S.A., Luxembourg	13332
		Zoom S.A., Mertzig	13316

RM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2063 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.954.

Avec effet au 1^{er} décembre 2004, Monsieur Eric Magrini, conseiller, 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Kurt Pescia, Administrateur A,
- Madame Luigia Cortese, Administrateur A,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., Administrateur B,
- Monsieur Eric Magrini, Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003009.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

BISF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 95, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2004, réf. LSO-AX04517, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour BISF, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104645.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

NOUSPELTER BUURGBRENNER, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8293 Keispelt, 21, rue de Mersch.

R. C. Luxembourg F840.

STATUTEN

Kapitel I.- Name, Sitz und Dauer

Art. 1. Der Verein trägt den Namen NOUSPELTER BUURGBRENNER, A.s.b.l.

Art. 2. Der Verein hat seinen offiziellen Sitz auf einer in Nospelt eingetragenen Adresse.

Dieser Vereinssitz wird von der Generalversammlung gutgeheißen, kann aber jederzeit wechseln, insofern in der Generalversammlung darüber positiv abgestimmt wird.

Art. 3. Die Dauer des Vereins ist unbegrenzt.

Kapitel II.- Zweck und Gegenstand

Art. 4. Der Verein hat zum Zweck kulturelles Gut zur allgemeinen Unterhaltung wieder aufleben zu lassen, zu fördern oder sonst in irgendeiner Weise zu unterstützen.

Art. 5. Der Verein hat als Gegenstand:

- a) die Organisation und Weiterführung des traditionellen «Burgbrennens»;
- b) die kulturelle und sportliche Art die der Unterhaltung und Förderung unserer lokalen Jugend und der Völkerverständigung dient;
- c) die Schaffung aller notwendigen Einrichtungen, sowie die Durchführung aller, sonstigen zur Erreichung dieser Zwecke notwendigen Maßnahmen.

Kapitel III.- Mitgliedschaft

Art. 6. Die Mitglieder des Vereins bestehen aus Gründungsmitgliedern, aktiven Mitgliedern sowie Ehrenmitgliedern. Ehrenamtliche Helfer sind jedoch jederzeit bei anstehenden Aktivitäten willkommen.

Erwerb der Mitgliedschaft.

Alle physischen Personen, sofern sie:

- a) das 16. Lebensjahr vollendet haben (bei Aufnahme eines Minderjährigen muss eine vom gesetzlichen Vertreter ausgestellte Vollmacht der Beitrittserklärung beigelegt werden);
- b) vom Vorstand mit einfacher Mehrheit aufgenommen werden.

Art. 7. Ein Beitrittsgesuch wird schriftlich an den Vorstand gereicht.

Über Beitrittsgesuche entscheidet der Vorstand mit einfacher Mehrheit gemäß Art. 11 des Großherzoglichen Beschlusses vom 17. September 1945.

Beendigung der Mitgliedschaft:

- a) durch freiwilligen, schriftlich eingereichten Austritt;
- b) durch Ableben des Mitgliedes;
- c) durch Ausschließung durch den Vorstand, mit einfacher Mehrheit;
- d) durch Auflösung des Vereines.

Art. 8. Ausgetretene oder ausgeschlossene Mitglieder können keinen Anspruch auf das Vereinsvermögen erheben und können die Auflösung des Vereins nicht fordern.

Kapitel IV.- Rechte und Pflichten der Mitglieder

Art. 9. Alle Mitglieder haben, unabhängig ihres Ranges und Alters, folgende Rechte:

- a) Teilnahme an den Generalversammlungen und gleiches Stimmrecht in diesen;
- b) Recht an allen Veranstaltungen teilzunehmen.

Art. 10. Alle Mitglieder haben, unabhängig ihres Ranges und Alters, folgende Pflichten:

- a) Beachtung der Statuten und der Vorstandsbeschlüsse;
- b) mit persönlichem Einsatz und Unterstützung alle durch den Verein organisierten Unternehmen zu fördern.

Kapitel V.- Vereinskaptal

Art. 11. Die Betriebsmittel des Vereins werden aufgebracht durch Gründungsmitgliederbeiträge, Eintrittsgelder, jährliche Beiträge, Spenden, öffentliche Zuschüsse sowie die Einnahmen durch öffentliche Veranstaltungen.

Art. 12. Die Höhe der einzelnen Beiträge (Gründungsmitgliederbeiträge, Eintrittsgelder, jährliche Beiträge), werden vom Vorstand vorgeschlagen und durch die ordentliche Generalversammlung mit einfacher Mehrheit bestätigt.

Alle Beiträge, Spenden und sonstige Zuschüsse sind Eigentum des Vereins.

Austretende oder ausgeschlossene Mitglieder haben kein Recht auf Rückzahlung derselben.

Kapitel VI.- Verwaltung

Art. 13. Der Verein wird verwaltet durch einen Vorstand bestehend aus 6 Mitgliedern, die von der Generalversammlung aus den Reihen der Vereinsmitglieder auf 3 Jahre gewählt werden. Die Gewählten teilen die Vorstandsposten unter sich auf, unter Ausschluss der Öffentlichkeit.

Der Präsident hat bei Stimmgleichheit doppeltes Stimmrecht.

Art. 14. Die Organe des Vorstandes sind:

1. Präsident
2. Vize-Präsident
3. Sekretär
4. Kassierer
5. erster Beisitzender
6. zweiter Beisitzender

Art. 15. Kandidaturen für den Vorstand sind zwei Wochen vor dem für die Wahlen festgesetzten Termin, schriftlich an den Vorstandspräsidenten einzureichen.

Berechtigt sind alle Mitglieder die mindestens drei Jahre aktiv im Verein tätig waren.

Art. 16. Entlassungsgesuche von Vorstandsmitgliedern sind schriftlich an den Vorstand einzureichen. Ausscheidende Vorstandsmitglieder werden in der nächsten Generalversammlung ersetzt.

Treten mehr als die Hälfte aller Vorstandsmitglieder zurück, so muss der bestehende Vorstand innerhalb sechs Wochen eine außerordentliche Generalversammlung einberufen und Neuwahlen des gesamten Vorstandes vornehmen.

Art. 17. Der Vorstand vertritt den Verein und hat für die allgemeine Verwaltung sowie für die Geschäftsführung Sorge zu tragen. Er hat alle zur regelrechten Abwicklung der Geschäfte notwendigen Vorkehrungen und Einrichtungen zu treffen. Er ist befugt Verträge abzuschließen.

Die gerichtliche und außergerichtliche Vertretung des Vereins, einschließlich derjenigen Geschäfte und Rechtshandlungen, für welche nach den Gesetzen eine Spezialvollmacht erforderlich ist, wird vom Vorstand oder einem hierzu bestellten Vorstandsmitglied wahrgenommen.

Zeichnungsberechtigt für den Vorstand sind der Präsident zusammen mit einem zweiten Vorstandsmitglied.

Art. 18. Der Präsident oder vertretungsweise der Vizepräsident, beziehungsweise das älteste Vorstandsmitglied leitet die Vorstandssitzungen und die Generalversammlungen.

Art. 19. Der Vorstand tritt zusammen so oft es im Interessen des Vereins erforderlich ist, oder wenn es von der Majorität des Vorstandes verlangt wird.

Art. 20. Sämtliche Beschlüsse des Vorstandes und der Vereinsmitglieder werden in ein Protokollbuch eingetragen.

Kapitel VII.- Generalversammlung

Art. 21. Die Generalversammlung vertritt die Interessen des Vereins. Die Generalversammlung wird gebildet durch die Vereinsmitglieder. Die Rechte, welche den Mitgliedern in Angelegenheiten des Vereins zustehen, werden in der Generalversammlung ausgeübt.

Art. 22. Die ordentliche Generalversammlung muss zur Genehmigung des Geschäftsabschlusses innerhalb der ersten drei Monate nach Ablauf des Geschäftsjahres vom Vorstand einberufen werden.

Art. 23. Die Einberufung der Generalversammlung mit Angabe der Tagesordnung erfolgt durch persönliche schriftliche Mitteilung an alle Mitglieder.

Die Bekanntmachung muss spätestens acht Tage vor dem Versammlungsdatum erfolgen.

Art. 24. In der Ausübung ihres Stimmrechtes können Mitglieder sich durch ein anderes Mitglied des Vereins vertreten lassen, sofern eine diesbezügliche schriftliche Bevollmächtigung vorliegt.

Art. 25. Der Beschlussfassung der Generalversammlung unterliegen:

- a) Entlassung des Vorstandes hinsichtlich der Geschäftsführung;
- b) Abänderung und Ergänzung der Statuten;
- c) Wahl der Vorstandsmitglieder und Kassenrevisoren, sowie Enthebung derselben von ihren Ämtern.

Kapitel VIII.- Geschäftsführung

Art. 26. Das Geschäftsjahr beginnt mit dem ersten Januar und endet mit dem 31. Dezember.

Art. 27. Die Führung der Bücher und die Aufstellung der Bilanzsummen haben nach kaufmännischen Prinzipien zu erfolgen und werden durch den Kassierer erstellt. Spätestens vier Wochen vor der Generalversammlung hat der Vorstand den Kassenrevisoren die Jahresbilanz vorzulegen.

Kapitel IX.- Statuten

Art. 28. Über Statutenänderungen kann die Generalversammlung gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 17. September 1945 nur dann befinden, wenn sie in der Tagesordnung spezifiziert sind und zwei Drittel der Mitglieder anwesend sind. In dieser Versammlung wird abgestimmt gemäß Art. 67, Absatz 2, jedoch ist zur Annahme der Statutenänderung eine zwei Drittel Mehrheit erforderlich.

Kapitel X.- Auflösung und Liquidation

Art. 29. Der Verein kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden. Zur gültigen Beschlussfassung über Auflösung sind erforderlich:

- 1) eine zwei Drittel Mehrheit aller eingeschriebenen Mitglieder in der Generalversammlung oder deren Bevollmächtigten;
- 2) eine Mehrheit von zwei Drittel der gültig abgegebenen Stimmen.

Art. 30. Die Liquidation wird gemäß den gesetzlichen Bestimmungen vorgenommen.

In jedem Fall von Liquidation wird das Vereinsvermögen einem wohltätigen Zweck gespendet, einer anerkannten Organisation, welche von den Mitgliedern mehrheitlich bestimmt wird.

Kapitel XI.- Vereinsadresse

Die Adresse des Vereinslokals, respektive des Sekretariats werden vom Vorstand und mit einfacher Mehrheit von der Generalversammlung verabschiedet:

NOUSPELTER BUURGBRENNER, A.s.b.l.
c/o Secrétaire
Alain Kayser
21, rue de Mersch
L-8293 Keispelt
E-mail: alain.kayser@education.lu

Kapitel XII.- Vereinsbeiträge

Die Vereinsbeiträge werden jährlich von der Generalversammlung verabschiedet.

- | | |
|---|-------------|
| A) Einmaliger Beitrag der Gründungsmitglieder | 1.000,- LUF |
| B) Jahresbeitrag der aktiven Mitglieder | 5,- EUR |
| C) Ehrenmitglieder Jahresbeitrag | min 5,- EUR |
| D) Ehrenamtliche Mitglieder | frei |

Kapitel XIII.- Vereinsvorstand

Präsident	Marcel Biver
Vizepräsident	Bleser Mike
Sekretär	Kayser Alain
Kassierer	Friederes Georges
Erster Beisitzender	Gaspard André
Zweiter Beisitzender	Biver Fernand

Nouspelt, den 8. Dezember 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08131. – Reçu 316 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105753.3/000/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

MOTORCYCLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 57.305.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue à Luxembourg le 30 septembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que la clôture de la liquidation a été décidée le 30 septembre 2004 et que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à partir d'aujourd'hui à son ancien siège social, à savoir au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002503.3/751/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

RIGIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 72.105.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

BRETONIA HOLDING S.A., ayant son siège social à Torre Banco Union 6th Floor, Samuel Lewis Avenue, Panama, Republic of Panama représentée par Maître Catherine Dessoï, avocat, avec adresse professionnelle au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1) Que la société anonyme RIGIL S.A. ayant son siège social au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 72.105, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 976 du 20 décembre 1999.

2) Que le capital social de la société anonyme RIGIL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à 30.986,69 EUR, représenté par 1.000 actions sans valeur nominale.

3) Que BRETONIA HOLDING S.A. est devenue propriétaire de toutes les actions de la société RIGIL S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

4) Que BRETONIA HOLDING S.A. prononce la dissolution anticipée de la société RIGIL S.A. avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

5) Que BRETONIA HOLDING S.A. déclare:

- que tous les actifs de la société RIGIL S.A. lui ont été transférés;
- que toutes les obligations de la susdite société ont été acquittées;
- qu'elle répondra personnellement de tous les engagements de la susdite société même inconnus à l'heure actuelle et
- qu'elle réglera également les frais des présentes.

6) Que la liquidation de la société RIGIL S.A. est achevée et que la susdite société est définitivement dissoute et liquidée.

7) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

8) Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Dessoï, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 41, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

J. Elvinger.

(105352.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

VLINDER INVEST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 96.717.

—
DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2004 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée donne décharge définitive et sans réserves au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation.

Ensuite l'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme VLINDER INVEST SA., en liquidation, ayant son siège social 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002495.3/777/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

DEUTSCHE HAUSSMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 105.031.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the 24th day of November.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared the following:

DWS INVESTMENT S.A., having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer in L-1115 Luxembourg, registered with the Register of Commerce of Luxembourg section B 25.754, incorporated on 15th of April 1987 in Luxembourg

duly represented by Mr Klaus Frank and Ms Sandra Schlaadt, both lawyers and residing professionally at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such appearing party has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which it declared to form:

Title I.- Object - Denomination - Registered office - Duration

There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 on commercial companies and of September 18, 1933 on limited liability companies, as amended, and the present articles of incorporation.

Art. 1. The denomination of the company is DEUTSCHE HAUSSMANN S.à r.l.

Art. 2. The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company shall have as its business purpose the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management thereof.

The company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. The company is formed for an unlimited period.

Title II.- Capital - Parts

Art. 5. The capital is fixed at 12,500.- Euro (twelve thousand and five hundred Euro), represented by 125 (one hundred and twenty-five) parts with a nominal value of 100.- Euro (one hundred Euro) each, entirely subscribed and fully paid up.

Art. 6. Every part entitles its owner to one vote.

Parts are freely transferable among participants. Transfer of parts to non-participants may only be made with the prior approval of participants representing three quarters of the corporate capital.

The parts are indivisible with regard to the company, which admits only one owner for each of them.

Art. 7. The life of the company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any participant.

Art. 8. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III.- Management

Art. 9. The company is administrated by a management board, comprising at least three (3) and no more than five (5) members, whether participants or not, appointed for an unlimited period and invested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful to the accomplishment of the corporate purpose of the company, except those expressly reserved by law to the general meeting. The management board represents the company towards third parties and any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the manager(s).

The managers may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), taken by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants, by way of simple majority decision.

Meetings of the management board shall be held in Luxembourg and are quorate if at least two (2) members are present at the meeting. The decisions of the board of managers shall be taken by the majority of the managers present or represented. In case of parity of the votes, the chairman has the casting vote.

The board of managers shall elect from among its members a chairman.

The board of managers convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the company so requires. It must be convened each time two managers so request. Managers can be represented, by virtue of a proxy, by an other manager. Resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more persons, who need not be selected from its own members.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either participants or not.

The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of any two managers, unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to the present articles of association.

Art. 10. The board of managers is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of distributable profits determined on the basis of unaudited interim accounts drawn up no later than 1 month before the date of the board meeting.

Art. 11. The managers do not contract in their function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by them in the name of the company; as a agent they are only responsible for the execution of their mandate.

Art. 12. The company shall to the largest extent permitted by Luxembourg law, indemnify any manager and his successors and assigns against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of him being or having been a manager of the company or, at the company's request, of any other corporation of which the company is a creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Title IV.- General meeting

Art. 13. The participants shall exercise all powers vested with the general meeting of participants under section XII of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

All decisions exceeding the powers of the management board shall be taken by the general meeting of the participants or by written consultation at the initiative of the management. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

Subject to any other legal requirement, no decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of participants shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V.- Financial year - Profits - Reserves

Art. 14. The company's financial year runs from the first day of January each year to the last day of December.

Art. 15. Each year, the management will draw up the balance sheet, as of the 31 of December, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the manager(s) to the company.

At the same time the management will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of participants together with the balance sheet.

Art. 16. Each participant may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

Art. 18. In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by article 142 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

Each participant will draw, before any distribution, the nominal amount of his parts in the capital; the surplus shall be divided in proportion to the invested capital of the participants.

Art. 19. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the party refer to the existing laws.

Transitory provisions

Exceptionally the first financial year shall begin today and close on the thirty first day of December 2004.

Subscription

The articles of incorporation having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

DWS INVESTMENT S.A.....	125 parts
Total:	125 parts

The parts subscribed by DWS INVESTMENT S.A. have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of 12,500.- Euro (twelve thousand and five hundred Euro) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,500.- Euro (one thousand five hundred Euro).

Extraordinary General Meeting

Immediately thereafter, the appearing party passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at five (5).
2. Are appointed as managers of the company:
 - Klaus Michael Vogel, Banker, born in Heidenheim an der Brenz on November 11th, 1949, professionally residing in L-1115 Luxembourg at 2, Boulevard Konrad Adenauer,
 - Manfred Zisselsberger, Banker, born in Teisnach/Kreis Regen/Bayern, on July 11th, 1949, professionally residing in L-1115 Luxembourg at 2, Boulevard Konrad Adenauer,
 - Oliver Behrens, Banker, born on October 4th, 1963 in Bremen, professionally residing in L-1115 Luxembourg at 2, Boulevard Konrad Adenauer,
 - Holger Naumann, Banker, born on May 17th, 1962 in Schwelm, professionally residing in Germany at Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main,
 - Rolf Caspers, Banker, born on March 12th, 1968 in Trier, professionally residing in L-1115 Luxembourg at 2, Boulevard Konrad Adenauer.

Their term of office will expire after the meeting during which the participants approve the financial statements relating to the precedent financial year.

3. The company shall have its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer in L-1115 Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the attorneys of the appearing person known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, said mandates signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le 24 novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné.

A comparu:

DWS INVESTMENT S.A., une société ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, enregistrée au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg section B 25.754, constituée le 15 avril 1987 à Luxembourg

ici représentée par Monsieur Klaus Frank et Mademoiselle Sandra Schlaadt, tous deux juristes et demeurant professionnellement à 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes représentant la comparante susnommée et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre 1^{er}.- Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, ainsi que la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée, et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. La dénomination de la société est DEUTSCHE HAUSSMANN, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la ville de Luxembourg.

Si des événements politiques ou économiques extraordinaires, susceptibles d'interférer avec l'activité normale en son siège social ou avec la communication entre le siège social et l'étranger, surviennent ou sont imminents, le siège social peut être déclaré comme étant transféré à l'étranger provisoirement jusqu'à la cessation complète des circonstances anormales.

Une telle décision, n'aura aucune incidence sur la nationalité de la société. Cette déclaration du transfert du siège social devra être faite et notifiée aux tiers par l'organe de la société le plus à même dans de telles circonstances.

Art. 3. La société a pour objet l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière comme la transfert, l'échange ou autre de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de celles-ci.

La société peut contracter toute forme d'emprunts et émettre des obligations.

En général, la société peut prendre toutes mesures de contrôle ou de supervision, exécuter toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle estime nécessaires pour l'accomplissement et le développement de cet objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à 12.500,- euros (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100,- euros (cent euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les parts peuvent être émises avec une prime d'émission

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les parts sont librement transmissibles entre les associés. La transmission de parts entre vifs à des non-associés ne peut être effectuée qu'avec l'accord préalable des associés représentant trois quarts du capital social.

Les parts sont indivisibles envers la société de sorte qu'une part ne peut avoir qu'un seul propriétaire.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés.

Art. 8. Un associé, ainsi que ses héritiers, mandataires ou ses ayants droit et créanciers ne peuvent en aucune circonstance exiger la fixation de scellés sur les avoirs et documents de la société, ni interférer de quelque façon dans l'administration de celle-ci.

En vue d'exercer leurs droits les associés devront se référer aux états financiers et aux décisions de l'Assemblée générale.

Titre III.- Administration

Art. 9. La société est gérée par un Conseil de gérance, composé de trois (3) gérants au minimum et de cinq (5) maximum, associés ou non, nommés pour une période indéterminée et investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la loi à l'Assemblée générale. Le Conseil de gérance représente la société vis-à-vis des tiers et dans tout litige engageant la société en tant que plaignante ou défenderesse. Toute action au nom de la société sera engagée par les gérants.

Les gérants peuvent être révoqués ad nutum, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par une décision à la majorité simple de l'Assemblée générale des associés.

Le Conseil de gérance se réunit à Luxembourg, le quorum pour les réunions du Conseil est atteint si au moins deux (2) gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des gérants présents ou représentés. En cas d'égalité entre les votes, le vote du président sera prépondérant.

Le collège de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le collège de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent. Les gérants peuvent être représentés, par procuration donnée à un autre gérant.

Les résolutions signées par tous les membres du collège de gérance ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du collège de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

En outre, tout membre du collège de gérance prenant part aux délibérations dudit collège par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du collège de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent à cette réunion aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour de la réunion.

Des pouvoirs limités et spéciaux peuvent être délégués pour des objectifs spécifiques à un ou plusieurs agents, associés ou non.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le collège de gérance conformément aux présents statuts.

Art. 10. Le Conseil de gérance est autorisé à procéder au paiement de dividendes intérimaires à condition que des comptes intérimaires soient établis afin de montrer que les fonds disponibles sont suffisants pour procéder à la distribution.

Le montant destiné à la distribution intérimaire ne devra pas dépasser le montant des profits distribuables tels que déterminés sur base des comptes intérimaires préparés au plus tard trente jours avant la date du conseil de gérance.

Art. 11. Dans le cadre de l'exercice de leur fonction, les gérants ne peuvent voir leur responsabilité personnelle engagée pour les engagements régulièrement contractés au nom de la société; en tant que mandataire, ils sont uniquement responsables pour l'exécution de leur mandat.

Art. 12. La société doit, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise, indemniser tout gérant ou ses héritiers et allouer toute dépense raisonnablement supportée en rapport avec les actes ou poursuites auxquelles il a été partie en raison de sa qualité de gérant ou, à la demande de la société, de toute autre entité dont la société est un créancier et de laquelle il ne peut obtenir une indemnisation, excepté dans les cas où il sera finalement jugé que les actions entreprises sont qualifiées de négligences caractérisées ou faute grave; dans le cas d'une transaction, l'indemnité en relation avec ces matières ne pourront être couvertes par une transaction que suite la confirmation par un conseiller que la personne à indemniser n'a pas commis d'acte entraînant la rupture de cet engagement.

Les droits à indemnisation précités n'excluent pas d'autres droits auxquels ils pourraient avoir droit.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Les associés exercent tous les pouvoirs dont ils ont été investis par l'Assemblée générale des associés tels que prévus à la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du Conseil de gérance, seront prises par l'Assemblée générale des associés ou par consultation écrite à l'initiative du Conseil. De telles décisions devront être écrites et enregistrées dans un registre spécial.

Sauf s'il en est décidé autrement par les présents articles, aucune décision ne peut être considérée comme valable tant qu'elle n'est pas adoptée par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital.

L'Assemblée générale des associés se tiendra au Luxembourg.

Il est possible de se faire représenter par un mandataire.

Titre V.- Année comptable - Profits - Réserves

Art. 14. L'année sociale commence le premier jour de janvier se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 15. Le 31 décembre de chaque année, le Conseil de gérance établit le bilan comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la société qui sera accompagné d'une annexe contenant un résumé tous les engagements et dettes des gérants envers la société.

En même temps le Conseil préparera un compte de pertes et profits qu'il soumettra avec le bilan à l'Assemblée générale des associés.

Art. 16. Chaque associé peut consulter au siège social l'inventaire, le bilan et le compte pertes et profits pendant la quinzaine qui précède l'Assemblée générale.

Art. 17. Le solde créditeur du compte pertes et profits obtenu après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions est le bénéfice net de la société.

Chaque année cinq pour cent du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint dix pour cent du capital mais doit recommencer, lorsque pour une raison quelconque la réserve a été utilisée, et ce jusqu'à complète reconstitution. Le reste du profit est à la disposition de l'Assemblée générale des associés.

Art. 18. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'Assemblée statuant à la majorité, comme prévu à l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateur(s) sont investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et l'apurement du passif.

Chaque associé établit, avant toute distribution, le montant nominal de ses participations dans le capital; le surplus est divisé en parts au prorata du capital investi.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement la première année sociale commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2004.

Souscription

Les statuts ayant ainsi été établis, la partie comparante a déclaré la souscription du capital comme suit:

DWS INVESTMENT S.A., précitée	125 parts
Total:	125 parts

Les parts souscrites par DWS INVESTMENT S.A. ont été entièrement libérées par versement en espèces, de la somme de 12.500,- euros (douze mille cinq cents euros) de sorte que ce montant est à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent à environ 1.500,- euros (mille cinq cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la présente constitution, la comparante a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à cinq (5)

2. Sont désignés comme gérants de la société:

- Klaus Michael Vogel, banquier, né le 11 novembre 1949 à Heidenheim/Brenz, ayant sa résidence professionnelle à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer,
- Manfred Zisselsberger, banquier, né le 11 juillet 1949 à Teisnach/Kreis Regen/Bayern, ayant sa résidence professionnelle à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer,
- Olivier Behrens, banquier, né le 4 octobre 1963 à Bremen, ayant sa résidence professionnelle à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer,
- Holger Naumann, banquier, né le 17 mai 1962 à Schwelm, ayant sa résidence en Allemagne, à Mainzer Landstrasse 178-190, D-60327 Frankfurt/Main,
- Rolf Caspers, banquier, né le 12 mars 1968 à Trèves, ayant sa résidence professionnelle à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

La durée de leur mandat expirera après l'assemblée durant laquelle les associés approuvent les états financiers de l'année comptable antérieure.

3. Le siège social de la société est établi au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux mandataires ès-qualité qu'ils agissent, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ladite comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: K. Frank, S. Schlaadt, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 76, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 décembre 2004.

P. Bettingen.

(106342.3/202/334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

MO.CO.PO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 105.032.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le seize décembre

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven,

Ont comparu:

1. la société de droit luxembourgeois, JALYNN HOLDING S.A. établie et ayant son siège social à L-5405 Bech-Kleinmacher, 59, route du Vin, ici représentée par Maître André Harpes, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, habilité à engager la prédite société par sa seule signature,

2. Maître André Harpes, Maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

Lesquels comparants, agissant ès qualités, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MO.CO.PO. LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Sur décision du conseil d'administration le siège de la société peut être transféré dans les limites de la Ville de Luxembourg. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut acquérir et gérer des brevets, marques ou droits d'auteurs ou tous autres droits dérivés de ces brevets, marques ou droits d'auteurs ou complémentaires à ces droits. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exécution et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente quatre mille (34.000,-) Euro, représenté par trente quatre (34) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) Euro chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actions de la société peuvent être créées, au choix de son propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables. En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent. Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre à l'exception de la première année sociale qui commence aujourd'hui et qui prendra fin le 31 décembre 2005.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée première jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

- JALYNN HOLDING S.A.	33 actions
- Maître André Harpes.	1 action
Total:	34 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente quatre mille (34.000,-) Euro se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille (2.000.-) Euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Léo Dominicus Petrus Westra, administrateur de société, né à Leeuwarden (Pays-Bas), le 25 juillet 1948, demeurant à F-60750 Choisy au Bac, 73, rue Robert Leclerc;
 - Madame Carine Bittler, administrateur de société, née à Winterbach (Allemagne), le 10 octobre 1949, demeurant à L-8094 Bertrange, 63, rue de Strassen;
 - Monsieur André Harpes, Maître en droit, né à Luxembourg, le 17 mars 1960, demeurant L-5405 Bech-Kleinmacher, 59, route du Vin.

Les trois administrateurs ont le pouvoir d'engager la société sur leur signature individuelle respective.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes la société anonyme COMPTABILUX S.A., établie à Luxembourg, 1, place du Théâtre, représentée par le sieur Yves Schmit.

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2008.

5. Le siège social est fixé à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, vol. 146S, fol. 21, case 7. – Reçu 340 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 décembre 2004.

P. Bettingen.

(106340.3/202/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

ROCA INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 105.049.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-second of December,
Before Us Maître Joseph Gloden notary residing in Grevenmacher (Luxembourg),

There appeared the following:

Mister Roger Källman, administrateur de société, born in Umeå (Sweden) the 17th of June 1957, residing in SE-90637 Umeå, Jungfruvägen, 24,

duly represented by Mister Eric Leclerc, employé privé, residing professionally at Luxembourg,

by virtue of a proxy dated on the 14th of December 2004, delivered in Umeå.

The above proxy, being signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authority.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacities, has drawn up the following articles of a limited liability company (société à responsabilité limitée), which he intends to organise as sole associate or with any person who may become associate of this company in the future.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

Art. 2. The company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929 on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The name of the company is ROCA INVESTMENT S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. The registered office of the company is in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the associate.

Art. 6. The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500.-) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) per share.

The one hundred (100) shares have been entirely subscribed by the sole associate, Mister Roger Källman, prenamed, fully paid in by the same associate and deposited to the credit of the company, as was certified to the notary executing this deed.

Art. 7. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 9. In case of more than one associate, the shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent of members representing at least seventy five percent of the company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of at least seventy five percent of the of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

Art. 10. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the associates.

Art. 11. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 12. The company will be managed by several managers who need not to be associates and who are appointed by the general meeting of associates.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of one A and one B signatory manager.

Art. 13. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 14. Every associates may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

Art. 15. Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing at least three quarters of the capital.

Art. 16. The fiscal year begins on January 1st and ends on December 31st.

Art. 17. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 18. The financial statements are at the disposal of the associate(s) at the registered offices of the company.

Art. 19. Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the company.

The balance is at the disposal of the associate(s).

Art. 20. In case the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the associate(s) who will specify their powers and remunerations.

Art. 21. If, and as long as one associate holds all the shares, the company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 22. For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associate(s) refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first business year begins today and ends on December 31st, 2005.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on commercial companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Costs

The parties evaluate the cost of formation of this company at approximately one thousand six hundred euro (EUR 1.600.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the formation of the company, the sole associate has passed the following resolutions:

I. Are elected as managers of the company for an unlimited duration, with the powers indicated in article 12 of the articles of incorporation:

Signatory A manager:

- Mr Roger Källman, administrateur de société, born in Umeå, Sweden, residing in SE-90637 Umeå, Jungfruvägen, 24.

Signatory B managers:

- Mr Eric Leclerc, employé privé, born in Luxembourg the 4th of April 1967, with professional address in Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

- Mr Jos Hemmer, employé privé, born in Luxembourg the 15th of August 1952, with professional address in Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

II. The company's address is fixed at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg-City.

The undersigned Notary who knows and speaks English language, states herewith that, upon the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux décembre,

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Roger Källman, administrateur de société, né à Umeå, Suède le 17 juin 1957, demeurant à SE-90637 Umeå, Jungfruvägen, 24,

représenté aux fins des présentes par Monsieur Eric Leclerc, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 14 décembre 2004, délivrée à Umeå.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer en tant qu'associé unique ou avec toute autre personne qui deviendrait associé de la société par la suite.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de ROCA INVESTMENT S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) par part sociale.

Les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, Monsieur Roger Källman, et libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) se trouve, dès à présent, dans les caisses de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Dans le cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 19. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalués les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cent euros (EUR 1.600.-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, le comparant représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

I. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, avec les pouvoirs définis à l'article 12 des statuts:

Signature catégorie A:

- Monsieur Roger Källman, administrateur de société, né à Umeå, Suède le 17 juin 1957, demeurant à SE-90637 Umeå, Jungfruvägen 24.

Signatures catégorie B:

- Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 4 avril 1967, demeurant professionnellement à Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

- Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

II. Le siège social de la société est fixé au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg-Ville.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Leclerc, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2004, vol. 528, fol. 54, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff.(signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier timbré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 27 décembre 2004.

J. Gloden.

(106511.3/213/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

G.&MANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 109, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 12.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(105752.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

POLYPLAST INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-3921 Mondrange, 54, rue d'Esch.
H. R. Luxembourg B 105.020.

Verwaltungsratssitzung vom 9. Dezember 2004

Versammelten sich die Verwaltungsratsmitglieder der Aktiengesellschaft POLYPLAST INTERNATIONAL S.A., mit Sitz in L-3921 Mondrange, 54, rue d'Esch,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri Beck im Amtssitz in Echtenach am 9. Dezember 2004, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, noch nicht eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg,

nämlich:

- Herrn Roger Miller, Gesellschafter, wohnhaft in L-8041 Bertrange, 137, rue des Romains,
- Herrn Olaf Romeiss, Privatbeamter, wohnhaft in D-91315 Höchstadt a. d. Aisch, Erlangerstr. 1,
- Frau Netty Thines-Miller, Privatbeamtin, wohnhaft in L-8041 Bertrange, 137, rue des Romains.

Die Verwaltungsratsmitglieder, welche sich als gehörig einberufen erklären, haben einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst:

Einzigter Beschluss

Im Einverständnis der aussergewöhnlichen Generalversammlung enthalten in der Gründungsurkunde vom 9. Dezember 2004, sowie gemäss der Bestimmungen von Artikel 6 der Statuten, beschliessen die Mitglieder einstimmig, Herrn Roger Miller, vorgenannt, zum Delegierten des Verwaltungsrats zu ernennen, mit der Befugnis die Gesellschaft im Rahmen der täglichen Geschäftsführung durch seine alleinige Unterschrift, zu vertreten und rechtsgültig zu verpflichten.

Sein Mandat endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Unterschriften.

Enregistré à Diekirch, le 10 décembre 2004, réf. DSO-AX00070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105933.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

OYSTER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.740.

En date du 18 novembre 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé de nommer:

- M. Riccardo Barilla

23, ch. la sapinière

CH-1253 Vandoeuvres

- M. Marc-André Bechet

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

69, route d'Esch

L-2953 Luxembourg

- M. Paolo Luban

BANQUE SYZ & CO. S.A.

30, rue du Rhône

CH-1204 Genève

- M. Renato Moreschi

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

69, route d'Esch

L-2953 Luxembourg

- M. Alfredo Piacentini

BANQUE SYZ & CO. S.A.

30, rue du Rhône

CH-1204 Genève

- Mme Sandra Reiser

FIRST EUROPEAN TRANSFERT AGENT S.A.

5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
- M. Eric Syz
BANQUE SYZ & CO. S.A.
30, rue du Rhône
CH-1204 Genève

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Pour OYSTER,
Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105929.3/1126/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

PAPETERIE STROOSBUERGER STROOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 33, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 58.686.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002418.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

TE/WE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 68.919.

Société à responsabilité limitée constituée en date du 11 mars 1999 par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille quatre, le premier octobre.

La présente assemblée générale extraordinaire régulièrement constituée, peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, après constitution préalable.

Ont comparu:

- Monsieur Marco Wolff, commerçant, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 40, boulevard J.F. Kennedy, né le 20 février 1963 à Luxembourg	40 parts
- Madame Thill Claudine, commerçante, demeurant à L-4393 Pontpierre, 70, Grand-rue, née le 9 juin 1968 à Dudelange	40 parts
- Madame Maier Thérèse, indépendante, épouse Thill, demeurant à Pontpierre, 70, Grand-rue, née le 13 mars 1933 à Tressange (F)	20 parts
- Monsieur Wolff Alain, demeurant à L-6230 Bech, 11, Um Faubourg, né le 29 novembre 1969 à Luxembourg	0 part
- Monsieur Wolff Joel, demeurant à L-6230 Bech, 11, Um Faubourg, né le 8 avril 1972 à Ettelbruck	0 part

Ordre du jour:

- 1) Cession des parts de Madame Thill Claudine, précitée.
- 2) Cession des parts de Madame Maier Thérèse, précitée.
- 3) Nouvelle attribution des parts.
- 4) Attribution des signatures.

Résolutions

- 1) Madame Thill Claudine, précitée cède 30 de ses parts sociales à Monsieur Wolff Alain, précité, et 10 de ses parts à Monsieur Wolff Joel, précité.
- 2) Madame Maier Thérèse, précitée, cède la totalité de ses parts sociales à Monsieur Wolff Joel, précité.

3) La nouvelle attribution des parts sociales de la S.à r.l. TE/WE est la suivante:

Monsieur Wolff Marco, précité	40 parts
Monsieur Wolff Alain, précité	30 parts
Monsieur Wolff Joel, précité	30 parts
Total:	100 parts

La S.à r.l. TE/WE est dorénavant engagée par la signature d'un des trois associés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ensemble ils ont signé la présente assemblée.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2004.

M. Wolff / C. Thill / T. Maier / J. Wolff / A. Wolff.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03105. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105876.3/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

LES TAILLADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7343 Steinsel, 10, rue des Templiers.

R. C. Luxembourg B 87.443.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002419.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

LES TAILLADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7343 Steinsel, 10, rue des Templiers.

R. C. Luxembourg B 87.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ZOOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9169 Mertzig, 13A, rue de Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 99.348.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002429.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

KBC DISTRICLICK, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.496.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 10 décembre 2004

DELOITTE S.A. est élu en tant que Réviseur d'Entreprises agréé pour un terme d'un an, pour la clôture des comptes au 30 septembre 2005, en remplacement de ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KBC DISTRICLICK, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002475.3/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

NOTABENE, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 34, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 53.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002433.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PRO CLEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 94.194.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002435.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

DACO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 10, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 7.022.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002439.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

DACO, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 10, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 73.386.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AX09738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002442.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A.,**Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 7.751.

Extrait d'une résolution circulaire du 14 décembre 2004

Il résulte de ladite résolution que:

M. Tommaso Corcos, Administrateur-délégué de FIDEURAM INVESTIMENTI SGR, 43, via del Serafico, Rome, Italie, a été coopté en tant qu'administrateur de la Société et M. Luigi Cappugi, Professeur à l'Université della Tuscia, 1, Via Giulio Caccini, Rome, Italie, a été coopté en tant qu'administrateur et en tant que vice-président de la Société.

Leur nomination définitive interviendra lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002541.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

C-QUADRAT PRO FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 79.732.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C-QUADRAT PRO FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(002485.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 96.867.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(002486.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

BARCLAYS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.346.

Le bilan au 13 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.
BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Liquidateur

Signature

(002505.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

COMTE D'IRUMBERRY DE SALABERRY SOCIETE GENERALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 84.797.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002507.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

KRONOSPAN DOOR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000,-.

Siège social: L-4902 Sanem, zone industrielle Gadderscheier.
R. C. Luxembourg B 88.921.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Signature.

(002513.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

COMTE D'IRUMBERRY DE SALABERRY SOCIETE GENERALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 84.797.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002508.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

SACHEM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.522.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2005.

Signature.

(002510.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MULTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.029.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002511.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 10.873.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2004

Est nommé réviseur d'entreprises, pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} avril 2004 au 31 décembre 2004, en remplacement de PricewaterhouseCoopers S.à r.l.:

- DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002512.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIRST SHURGARD FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 93.014.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un gérant

(002588.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MOWO PLAN PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 111, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.005.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002514.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

TOUCANAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 63.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002515.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FICINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.395.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2005.

Signature.

(002516.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MALACO INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.
R. C. Luxembourg B 44.491.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que tous les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00395, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002517.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 21.278.

EXTRACT

Mr Robert C. White has resigned as director of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND with effect as from 19th December 2004.

Luxembourg, 5th January 2005.

EXTRAIT

M. Robert C. White a démissionné de ses fonctions d'administrateur de ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND avec effet au 19 décembre 2004.

Luxembourg, le 5 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002523.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDEURAM GESTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1015 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 71.883.

Extrait du procès-verbal de la reunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2004

Il résulte de ladite résolution que:

M. Tommaso Corcos, Administrateur-délégué de FIDEURAM INVESTIMENTI SGR, 43, via del Serafico, Rome, Italie, a été coopté en tant qu'administrateur et en tant que vice-président de la Société.

Sa nomination définitive interviendra lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002535.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PROGROUPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Luxembourg, 95, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.420.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002540.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

AGENCE IMMOBILIERE FORUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 95, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.756.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002543.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

KOMED HOME CARE S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40-42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 62.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002546.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Statuts coordonnés, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 novembre 2004.

H. Hellinckx

Notaire

(002556.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

GERÜSTBAU TRAPPEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.958.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002548.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

LUX-INVESTIGATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8227 Mamer, 39, rue des Eglantiers.
R. C. Luxembourg B 92.903.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002549.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PGP S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.492.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002551.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MOTORBIKE TRADING LUXEMBOURG GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.650.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002553.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

BRUCK & WECKERLE ARCHITEKTEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 91, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 86.058.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002554.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MEBAULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 55, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 48.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Signature.

(002559.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FORMATION, ANALYSES ET RECHERCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 335, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.528.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Signature.

(002560.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

EQUAL-PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 87.196.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société le 23 décembre 2004

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer la FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY S.à r.l., ayant son siège social au 134, route d'Arlon à L-8008 Strassen en remplacement de INTERNATIONAL STRATEGIES S.A. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en 2007, approuvant les comptes annuels 2006.

Strassen, le 23 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002580.3/578/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

SINO INVEST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 64.263.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Signature.

(002583.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FLENER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 131, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.293.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Signature.

(002584.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

DOLVIFRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 73.279.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002622.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ITALIAN LANGUAGE SCHOOL (I.L.S.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.602.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 30 décembre 2004*

Monsieur de Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme
ITALIAN LANGUAGE SCHOOL (I.L.S.) S.A.
A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002602.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

KENNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.692.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 octobre 2004*

Monsieur Diederich Georges, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme
KENNY S.A.
R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002604.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

EURO MALL VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(002607.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

STARGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 59.315.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2005.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Réviseurs d'entreprises
Signature

(002613.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

IKANO CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 65.555.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société qui a été tenue en date du 1^{er} juin 2004 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) L'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises DELOITTE S.A.
- 2) L'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de l'exercice social 2004:

Mats Håkansson,
Birger Lund,
Alan Ridgway,
Henrik Jensen (administrateur-délégué).

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.
Pour avis sincère et conforme
IKANO CAPITAL S.A.
M. Håkansson

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002609.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CUBINVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2444 Luxembourg, 50, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 53.160.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.
Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Réviseurs d'entreprises
Signature

(002614.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MENUISERIE HERRIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4485 Soleuvre, zone Artisanale.
R. C. Luxembourg B 23.072.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2005.
Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Réviseurs d'entreprises
Signatures

(002615.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FLORAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.724.

Le bilan modifié au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002656.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

IXINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 107, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 61.347.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(002616.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ARTS ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3348 Leudelange, 3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 54.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(002617.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

SECURE IT, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 97.451.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(002618.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

GIROMA, Société Civile Immobilière.

Siège social: Howald, 14, rue du Couvent.

DISSOLUTION

Par décision unanime des associés, la société civile immobilière GIROMA a été dissoute le 31 décembre 2004 aux droits des associés.

Décharge pleine et entière a été accordée aux associés-administrateurs pour l'exécution de leurs mandats.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante:

c/o M. Gilbert Deutsch, 120, rue de Bridel, L-7217 Bereldange.

Que l'actif et le passif ont été ainsi apurés.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour avis sincère et conforme

M. Vesque / G. Deutsch

Associé / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00758. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002646.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

NUVOLA, Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 214, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 96.045.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(002619.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

EFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 49.451.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(002620.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

INT-K INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 83.373.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(002621.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CREDIT SUISSE MULTIFUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 81.898.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002754.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

PROTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1457 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers.
R. C. Luxembourg B 42.103.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue Plaetis à L-2338 Luxembourg à 21, rue des Eglantiers à L-1457-Luxembourg.

Fixation de l'adresse du siège à 21, rue des Eglantiers à L-1457-Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02520. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(002632.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

IKANO ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 68.836.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société qui a été tenue en date du 28 mai 2004 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) L'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises DELOITTE S.A.
- 2) L'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de l'exercice social 2004:

Birger Lund,

Peter Branner,

Alan Ridgway.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme

IKANO ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING

B. Lund

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01090. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(002633.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ALSO ENERVIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.130.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

ALSO ENERVIT INTERNATIONAL S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(002637.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.475.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002657.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

KOFFER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.222.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

KOFFER HOLDING S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(002639.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PONTE CARLO INTERNATIONAL SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

PONTE CARLO INTERNATIONAL SOPARFI S.A.

R. Scheifer-Gillen / V. Arno

Administrateur / Administrateur

(002640.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

PIERRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.619.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

PIERRES S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. de Bernardi

Administrateur / Administrateur

(002641.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST ADVISORY COMPANY.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 54.974.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich;

Donald B. Rice, Luxembourg;

Germain Trichies, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002772.3/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

13330

IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.589.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(002642.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.589.

—
Le bilan au 28 février 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(002643.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.589.

—
Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG, Société Anonyme
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(002644.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 69.029.

—
Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich;

Donald B. Rice, Luxembourg;

Germain Trichies, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D Hartmann.

(002777.3/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2004.

MINOTAURUS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.881.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

MINOTAURUS FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002645.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

RAVARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

RAVARA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002647.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.531.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CHRONOS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002649.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 69.054.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich;

Donald B. Rice, Luxembourg;

Germain Trichies, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002778.3/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2004.

ISALP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.524.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ISALP S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002651.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

VALTIPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.471.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

VALTIPART HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002654.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ZITOL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.582.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

ZITOL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(002655.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

INVERMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 87.011.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg en date du 10 août 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 499 du 3 décembre 1994;

Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 9 avril 2002, suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1038 du 8 juillet 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui a été tenue en date du 17 août 2004 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venus à échéance ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2008. Le Président est également reconduit dans sa fonction jusqu'à cette date.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002807.3/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

FLORAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.724.

Le bilan de clôture de liquidation au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Signature.

(002658.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 49.227.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002756.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.832.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002757.3/736/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

INVESCO GT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.049.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour INVESCO GT MANAGEMENT S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(002783.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

13334

CREDIT SUISSE MICROFINANCE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 45.629.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich;
Armin Villiger, Effretikon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002758.3/736/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE INDEXMATCH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 71.137.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002759.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

RAVARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 76.591.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 16 décembre 2004

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1211 Genève 11, et de Monsieur Wolfgang Raffalsky, administrateur de sociétés, P.O. Box 41588, Craighall, 2024, Afrique du Sud sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 16 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

RAVARA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002781.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 72.925.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme
CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002762.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

**POLYMED HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. KREDOS INVESTMENT S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 123, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.437.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 décembre 2004

Madame Antonella Graziano, employée privée, avec adresse professionnelle 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Vincent Ciletti, démissionnaire. Madame Antonella Graziano terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme
POLYMED HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002765.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.283.

Avec effet au 1^{er} décembre 2004, Monsieur Eric Magrini, conseiller, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Madame Sabine Plattner, gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Bertoli Bruno, Gérant A,
Madame Cortese Luigia, Gérant A,
Monsieur Zanetti Walter, Gérant A,
Monsieur Marinelli Luciano, Gérant A,
Monsieur Pescia Kurt, Gérant A,
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., Gérant B,
Monsieur Magrini Eric, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003011.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

13336

CHEMIFIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.657.

—
DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2004

1. La liquidation de la société CHEMIFIM INTERNATIONAL S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme
FIN-CONTROLE S.A
Le Liquidateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002767.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE EURO BOND EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 66.001.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme
CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002768.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

HT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 105.045.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 20 décembre 2004 que ADVENT HT TROPLAST, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie suivant les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège au 76, Grand'Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, détient désormais deux cent vingt cinq (225) parts sociales de la société HT LUXEMBOURG, S.à r.l.

Les parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

Actionnaires:	Parts sociales détenues:
- ADVENT HT TROPLAST, S.à r.l.	225
- CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l.	275
Total:	500

Münsbach, le 6 janvier 2005.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(003650.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2005.

CREDIT SUISSE EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 44.867.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002770.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 44.866.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002771.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

DYNAMIC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour DYNAMIC FINANCE S.A.

Signature

(002809.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

ISPA S.A., INTERNATIONAL SPARE PARTS, Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 63, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 65.052.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002789.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CS ADVANTAGE (LUX)

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 80.866.

—
Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002773.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

XMTCH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 88.576.

—
Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002774.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

E.R.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 62.411.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002795.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

LES EDITIONS SAPHIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Général Patton.
R. C. Luxembourg B 9.911.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002796.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

MultiConcept FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 98.834.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002775.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CS PRIVATE UNIVERSE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 85.398.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002776.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2004.

JML INGENIEUR CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002797.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

PELZER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 85.770.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002798.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 43.281.

Suite à la démission de Monsieur Stefan Mächler avec effet au 21 décembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris, Zurich, Président;
Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
Luca Diener, Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

B. Wester / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002779.3/736/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2004.

AUCHAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 45.515.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 28 octobre 2004

Monsieur Philippe Baroukh, Administrateur de sociétés, demeurant à Strasbourg, France, est nommé Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Christophe Dubrulle, Directeur Général, demeurant à Croix, (France). Le mandat de Président de Monsieur Philippe Baroukh viendra à échéance en même temps que son mandat d'administrateur.

Fait à Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

AUCHAN LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002780.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

FLATOR FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 34.951.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08378, a été déposé au greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(002788.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

SERVICES A-Z, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4719 Pétange, 2, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA2181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Signature.

(002802.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

SECAM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 105.040.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Alain Porte, industriel, né le 8 octobre 1950 à Versailles, demeurant 1, rue Murat, F-75008 Paris 8ème
2. Monsieur Freddy Bouvet, directeur commercial, né le 2 août 1957 à Feuquières-en-Vineu, demeurant Les Jonquières, F-84100 Orange

ici représenté par Monsieur Alain Porte, précité en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le comparant représenté comme dit ci-avant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée -Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SECAM SA.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la location d'immeubles et notamment de maisons en bois.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à en faciliter le développement et la réalisation.

La société peut également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, étant entendu qu'elles restent nominatives jusqu'à entière libération.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du présent ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière, ainsi que la représentation en ce qui concerne cette gestion, à un administrateur de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur délégué. La signature seule de l'administrateur délégué sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat du commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de juin à 14 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Dispositions générales

Art. 21. La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mille cinq.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille six.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Alain Porte, prénommé, cinquante actions	50
2) Monsieur Freddy Bouvet, prénommé, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Ces actions ont été intégralement souscrites et libérées en espèces à concurrence de cent pour cent (100%), de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Alain Porte, prénommé
 - b) Monsieur Freddy Bouvet, prénommé
 - c) la société MILESTONE LUXEMBOURG S.à r.l., avec siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 31.289.
 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes: la société F.O.R.I.G. SC, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
 4. Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an deux mille dix.
 5. Le siège social est fixé au 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg.
 6. Est nommé aux fonctions d'administrateur-délégué, Monsieur Alain Porte, prénommé.
- Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur délégué. La signature seule de l'administrateur délégué sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Porte, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, vol. 146S, fol. 21, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 décembre 2004.

P. Bettingen.

(106374.3/202/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2004.

CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.531.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mai 2004

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Henri Pionchon, administrateur de sociétés, demeurant au 38, rue Waldeck-Rousseau, F-69006 Lyon et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

CHRONOS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002782.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

GE FANUC AUTOMATION SOLUTIONS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.900,-.

Siège social: L-6468 Echternach, zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 105.114.

EXTRAIT

Il résulte de la décision du conseil d'administration de la Société du 20 décembre 2004, prise sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 16 décembre 2004, que Monsieur John Pritchard, avec adresse professionnelle à zone Industrielle, L-6468, Echternach, a été nommé en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 20 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(002874.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

GE FANUC AUTOMATION CNC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 3.030.900,-.

Siège social: L-6468 Echternach, zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 105.115.

EXTRAIT

Il résulte de la décision du conseil d'administration de la Société du 20 décembre 2004, prise sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 16 décembre 2004, que Monsieur Pascal Boillat, administrateur de la Société, avec adresse professionnelle à zone Industrielle, L-6468, Echternach, a été nommé en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 20 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002877.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

HEADLINE PASSE-PARTOUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Patton.
R. C. Luxembourg B 23.276.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2004, réf. DSO-AX00149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(002799.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2005.
